

## Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

### Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

### Periode de référence

Date de début

01/01/2020

Date de fin

31/12/2020

### Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

### Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

97

## INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

votre résultat total est

94/100

*94 points sur un maximum de 100 pouvant être obtenus*

## INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

*écart de rémunération par csp  
(avant seuil de pertinence)*

<i>moins de 30 ans</i>	<i>30 à 39 ans</i>	<i>40 à 49 ans</i>	<i>50 ans et plus</i>
----------------------------	------------------------	------------------------	---------------------------

ouvriers

nc	nc	nc	nc
----	----	----	----

votre résultat final est

**0.7%**

*écart favorable aux femmes*

votre note obtenue est **39/40**

<u>employés</u>	nc	nc	nc	nc
<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	nc	nc	nc	nc
<u>ingénieurs et cadres</u>	12.8%	-10.1%	nc	nc

## INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	taux d'augmentation	
	femmes	hommes
<u>taux de salariés augmentés</u>	71.4%	71.1%

votre résultat en nombre équivalent de salariés\* est **0**  
écart favorable aux femmesvotre note obtenue est **35/35**votre résultat en pourcentage est de **0.3%**, la note obtenue est de **35/35**

\* si ce nombre de femmes n'avait pas reçu d'augmentation parmi les bénéficiaires, les taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femmes.

## INDICATEUR POURCENTAGE DE SALARIÉES AUGMENTÉES DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ

votre résultat final est **100%**votre note obtenue est **15/15**

## INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS- REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

votre résultat final est **3**

*les hommes sont sur-représentés*

votre note obtenue est

**5/10**